

L'Andréanais

Découvrez

votre nouveau conseil municipal

“

Chers Andréanais, Chères Andréanaises,

Le 15 mars 2026, 3 356 d'entre vous se sont déplacés dans les cinq bureaux de vote de la commune pour participer au scrutin des élections municipales. Avec un taux de participation de près de 60 %, nous avons fait mieux qu'au niveau national et c'est également un taux supérieur à celui du 2^e tour des élections municipales de 2022.

Toutefois, près de 40 % des électeurs ne se sont pas déplacés et cette proportion d'abstention reste trop élevée. Ce taux d'abstention doit nous questionner et nous encourager à continuer à faire vivre la démocratie locale au plus près des habitants, en étant présents sur le terrain, à l'écoute et attentifs à vos attentes.

Le vote des jeunes générations est un enjeu de taille. Nous allons donc continuer à organiser la cérémonie citoyenne de remise de la carte électorale aux jeunes primo-votants, afin de les sensibiliser aux enjeux de l'élection comme outil démocratique.

Je tiens à remercier chaleureusement les Andréanaises et Andréanais qui ont voté pour la liste « Pour un avenir durable et solidaire », que j'ai eu l'honneur de conduire. Cette marque de confiance - qui s'est traduite par un taux de 72,9 % des suffrages exprimés - témoigne d'un large soutien à l'action menée depuis trois ans et à l'adhésion au projet d'avenir que nous portons pour Saint-André-des-Eaux.

C'est une grande responsabilité que je partage avec l'équipe d'élus-e-s qui m'entoure. Vous retrouverez en pages 4 et 5 le trombinoscope de tous les conseillers et toutes les conseillères élus en mars, ainsi que les commissions qu'ils ont choisi d'intégrer.

Soyez persuadés que nous sommes déjà au travail pour faire avancer les projets dans l'intérêt de Saint-André-des-Eaux. C'est ce que vous attendez légitimement de nous : des réalisations concrètes pour l'avenir de la commune. Nous savons pouvoir compter sur l'ensemble des agents municipaux, qui travaillent à nos côtés au quotidien pour assurer un service public de proximité de qualité.

Au conseil communautaire de Saint-Nazaire Agglomération-la CARENE du 7 avril dernier, j'ai été élu vice-président en charge du développement économique, du commerce et de l'économie circulaire. Cette instance est animée par un esprit de coopération et de solidarité, respectueux des histoires communales.

Avec Laurence Domet Grattieri et Thierry Ryo, nous y représenterons les intérêts de Saint-André-des-Eaux.

Bonne lecture.

”

Mathieu Coënt

Mathieu Coënt
Maire de Saint-André-des-Eaux
Vice-Président de Saint-Nazaire
Agglomération-La CARENE



Toutes les infos :
saint-andre-des-eaux.fr



Cartes d'identité - passeports

rendez-vous sur

saint-andre-des-eaux.fr

ou par téléphone 02 51 10 62 62

Permanence des élu-es en mairie

le samedi de 10h à 12h

sur rendez-vous

Permanence mobile à Avrillac

le samedi 13 juin

10h à 12h

Téléchargez l'application

Mon
agglo
facile



L'Andréanais, bulletin municipal d'information de la ville de Saint-André-des-Eaux - n° 353 mai/juin 2026

Directeur de la publication : Mathieu Coënt - maire - Conception et rédaction : Service communication de la mairie - Crédit photos : images libres de

droit - service de la communication - photo de couverture : Lisa Danieau.

ISSN : 2967-1396 - Dépôt légal n° 2998

Impression : Imprimerie Le Sillon

Tirage à 3500 exemplaires sur papier recyclé



IMPRIM'VERT®

biblio
thèque

Saint-André-des-Eaux



Lucile HEGWEIN
Adjointe à la Culture
et au Patrimoine

« L'amplitude horaire d'une bibliothèque est un réel enjeu de politique culturelle, car elle fait partie des outils d'émancipation au service du vivre-ensemble. On peut y emprunter des livres, mais on y vient beaucoup pour découvrir, rencontrer, s'étonner...

Nous tenions à accompagner au plus vite la montée en puissance de l'activité et la préparation de l'ouverture de la future médiathèque : voilà pourquoi, dès le mois de juin, la bibliothèque proposera 3 heures d'ouverture supplémentaires. Ouvrir plus, oui, mais surtout ouvrir mieux, avec de nouveaux horaires pensés pour mieux s'articuler avec les modes de vie de tous les habitants. En ligne de mire, une vingtaine d'heures d'ouverture prévue après la construction de la nouvelle médiathèque. »

Du nouveau dans votre bibliothèque

Une amplitude horaire plus adaptée à la fréquentation des usagers

Les horaires de votre bibliothèque vont s'élargir progressivement jusqu'à l'ouverture de la nouvelle médiathèque, afin d'atteindre les recommandations établies pour le nombre d'habitants de notre commune.

Dès juin 2026, un créneau supplémentaire de 3 heures sera proposé chaque semaine les vendredis après-midi, de 15h00 à 18h00. Un confort accru qui offrira plus de souplesse aux usagers et participe à la démarche d'insertion de la bibliothèque dans le tissu local en tant que véritable tiers-lieu.

Mardi : 15h-18h / Mercredi : 10h-12h30 / 15h-18h
Vendredi : 15h-18h / Samedi : 10h-12h30

Deux bornes pour l'emprunt et la restitution des documents

Depuis mars, deux automates permettent aux usagers d'emprunter et de déposer leurs lectures en toute autonomie. Pour votre première utilisation, laissez-vous guider par les trois bibliothécaires qui demeureront en suite à votre disposition pour vous accompagner dans la prise en main de ces automates ainsi que pour l'ensemble des démarches habituelles : conseils, aide personnalisée, etc.

Une bibliothèque proche de ses usagers

300 personnes par semaine

64% Jeunesse
BD, mangas
albums, contes,
romans

34% Adultes
Romans, policiers,
documentaires,
journaux,
BD

25 bénévoles
Impliqués dans l'accueil des écoles et du public, dans le rangement des documents, l'entretien des livres, les ateliers créatifs et le prix des lecteurs...

60.000 prêts par an

2% Ressources en ligne
Livres numériques, presse, films, musique, cours en ligne



Présentation de l'équipe municipale

Permanences mobiles dans les quartiers et villages

Avec la volonté inchangée d'être au plus près des Andréanaises et Andréanais, l'équipe majoritaire reconduit ses permanences mobiles, tous les 3 mois, dans les villages et les quartiers. Expliquer les projets, entendre les remarques, évoquer les préoccupations, un rendez-vous de 2h le samedi matin pour des échanges simples et directs sur le terrain.

Permanence en mairie chaque samedi matin

Tous les samedis matin (hors jour férié et période estivale), vous avez également la possibilité de rencontrer l'adjointe de permanence directement en mairie.

Sur rendez-vous exclusivement à prendre auprès du secrétariat au 02 51 10 62 62 en présentant l'objet de votre demande.



Laurence Domet Grattieri

1^{re} adjointe, déléguée à la communication et à la citoyenneté
Conseillère communautaire de Saint-Nazaire Agglomération-La CARENE



Mathieu Coënt

Maire de Saint-André-des-Eaux
Vice-président de Saint-Nazaire Agglomération-La CARENE



Thierry Ryo

Adjoint délégué à l'urbanisme, l'habitat et l'aménagement du territoire
Conseiller communautaire de Saint-Nazaire Agglomération-La CARENE.



Laurence Le Coadou

Adjointe déléguée à la transition écologique



David Neuhaard

Adjoint délégué aux finances, aux affaires générales et au développement économique



Anne Raingué-Gicquel

Adjointe déléguée à l'enfance jeunesse, aux solidarités et au lien intergénérationnel



Laurent Ponnelle

Adjoint délégué à la vie associative et sportive, à l'animation et au tourisme



Lucile Hegwein

Adjointe déléguée à la culture et au patrimoine



Pascal Goyal

Adjoint délégué aux travaux, à l'accessibilité, la sécurité et la prévention des risques

Présentation des conseillers délégués



Charles Baholet

Conseiller délégué à l'urbanisme



Anaïs Cancouët

Conseillère déléguée à la transition écologique
(+ commission vie associative, sportive, animation, tourisme)



Dominique Amisse

Conseiller délégué au développement économique, au commerce, artisanat
(+ commissions travaux, vie associative, transition écologique)



Dominique Mourgues

Conseiller délégué aux travaux
(+ commission transition écologique)

Présentation des conseillers municipaux



Maryvonne Riot

Enfance jeunesse, solidarités, lien intergénérationnel et culture, communication, patrimoine, citoyenneté



Marie-Antoinette Guédes

Urbanisme, habitat, aménagement du territoire et travaux, accessibilité, sécurité, prévention des risques



Éric Guiho

Transition écologique et culture communication, patrimoine, citoyenneté



Amélie Danet

Enfance jeunesse, solidarités, lien intergénérationnel et culture, communication, patrimoine, citoyenneté



Gaëlle Kerleau

Enfance jeunesse, solidarités, lien intergénérationnel et vie associative, sportive, animation, tourisme



Sébastien Bloch

Urbanisme, habitat, aménagement du territoire et travaux, accessibilité, sécurité, prévention des risques



Christine Touboulic

Finances, affaires générales, développement économique et urbanisme, habitat, aménagement du territoire



Thibault Chevalier

Transition écologique



Françoise Payen

Enfance jeunesse, solidarités, lien intergénérationnel et vie associative, sportive, animation, tourisme



Frédéric Georges

Travaux, accessibilité, sécurité, prévention des risques



Patricia Drillaud

Enfance jeunesse, solidarités, lien intergénérationnel et vie associative, sportive, animation, tourisme



Philippe Moyon

Urbanisme, habitat, aménagement du territoire et culture, communication, patrimoine, citoyenneté



Cédric Sauvourel

Finances, affaires générales, développement économique et urbanisme, habitat, aménagement du territoire



Adeline Geslin

Finances, affaires générales, développement économique et transition écologique



Corentin Bourse

Culture communication patrimoine citoyenneté et vie associative, sportive, animation, tourisme



Adeline Halliez

Enfance jeunesse, solidarités, lien intergénérationnel et travaux, accessibilité, sécurité, prévention des risques

Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau sur notre territoire !



Jusqu'au 15 juin 2026, participez à la consultation publique lancée par le Syndicat du Bassin Versant du Brivet dans le cadre du futur Accord de Territoire 2027-2032.

Elle vise à recueillir vos avis et propositions pour mieux gérer l'eau, les milieux aquatiques et prévenir les inondations. Elle est soutenue par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région des Pays de la Loire.

Face aux enjeux actuels (sécheresses, fortes pluies, qualité de l'eau, milieux fragilisés), chacun peut contribuer simplement.

Des cahiers et cartes seront disponibles en mairie pour signaler les points sensibles (inondations, pollutions, sites dégradés...).

Habitants, agriculteurs, entreprises, associations, collectivités, enseignants, usagers des cours d'eau : **cette démarche est ouverte à tous.**

Comment y participer ?
> Remplissez le questionnaire disponible en ligne sur saint-andre-des-eaux.fr ou directement en mairie.



Les poteaux creux : un piège pour la faune sauvage

En cette période de printemps, nous attirons votre attention sur les cavités extérieures, c'est-à-dire les creux ou trous, de plus de 5 cm de diamètre, verticaux, aux parois lisses, qui peuvent devenir de véritables pièges pour la faune sauvage.

Même si de nombreuses anfractuosités sont idéales pour nidifier, d'autres cavités comme les poteaux non obturés et installés en position verticale, les gaines d'aération, les conduits de cheminée ou les évacuations en tout genre, sont des pièges mortels pour des milliers d'animaux : oiseaux, petits mammifères, batraciens ou reptiles.



Cela concerne certaines espèces protégées, soit à la recherche d'une cavité pour nicher telles que la chevêche d'Athéna, la mésange bleue ou encore la mésange charbonnière, soit des oiseaux des champs et des prairies, qui utilisent les clôtures comme perchoir : alouette des champs, tarier pâtre, bruant proyer... Ils peuvent tomber dans l'étroitesse d'un tuyau sans pouvoir déployer leurs ailes, ni s'agripper aux parois lisses pour en sortir. L'issue est toujours la même : l'animal piégé meurt de faim et d'épuisement.

L'intervention adaptée consiste donc à boucher ces trous ou à en empêcher l'accès.

La municipalité porte un regard attentif à ce type de cavités sur le patrimoine public. Mais nous comptons également sur votre vigilance. Alertez-nous si vous observez des cavités dangereuses et n'hésitez pas à faire cet inventaire sur votre lieu de vie.

Vous trouverez également sur les sites de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et de l'Association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS) différents supports à télécharger sur le sujet.

Stationnement Vous ne savez pas où vous garer ? Près de 250 places accessibles en centre-bourg

Le stationnement sur l'espace public répond à des enjeux de mobilités, d'aménagement du territoire, d'attractivité commerciale et de cadre de vie. En lien avec le déménagement du futur Centre d'Incendie et de Secours, la requalification de notre centre-bourg sera l'un des projets phares du mandat. Cette question, et les équilibres à trouver, feront partie intégrante de la réflexion. Elle sera étudiée, en concertation avec les habitants et les commerçants.

Le manque de places de stationnement, parfois dénoncé, est-il une réalité ? Certaines zones de stationnement gagneraient assurément à être mieux identifiées.

Il en sera tenu compte lors de la refonte de l'ensemble de la signalétique communale.

En voiture ou à vélo, le plan ci-dessous a été conçu pour vous faire découvrir l'ensemble des possibilités de stationnement, y compris celles auxquelles on ne pense pas toujours !



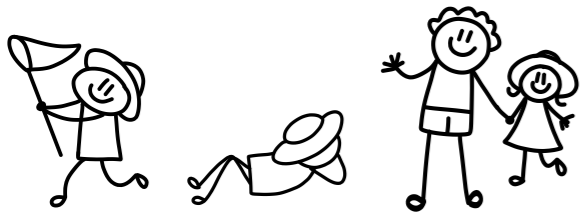
- Temps estimé jusqu'à la mairie**
- 1 Place de la Mairie > 13 places > 0 min
 - 2 Arrière de la mairie > 14 places > 1 min
 - 3 Utile > 28 places > 1 min
 - 4 Place Sainte-Anne > 9 places > 3 min
 - 5 R. et place de l'Église > 62 places > 2 min
 - 6 Rue des Écoles > 9 places > 3 min
 - 7 Rue de la Barbotte > 24 places > 3 min
 - 8 Rue de la Brière > 5 places > 3 min
 - 9 Rte de Ranlieu-Cimetière > 35 places > 2 min
 - 10 Rue de la Chapellerie > 22 places > 3 min
 - 11 Rue de la Chapelle > 24 places > 3 min

Accessible le week-end et à partir de 17h30 en semaine > par la rue de la Brière > rue des Écoles



Arceaux vélo

Dans le cadre de l'aménagement du centre-bourg, des attaches pour vélos ont été installées à des emplacements stratégiques afin de favoriser les mobilités douces et encourager les déplacements à bicyclette. Ces équipements (une quarantaine), à la fois pratiques et sécurisés, permettent aux usagers de stationner facilement leur vélo à proximité des commerces, des services publics et des espaces de vie.



Jules Ferry

PRENDRE SOIN DE NOTRE PLANÈTE

Les classes de CE2 de l'école Jules Ferry ont été sensibilisées à la biodiversité autour de l'école (atelier loupes), aux énergies renouvelables et aux éco-gestes (à la maison, dans les transports) pour économiser les ressources de notre planète et ont découvert ce qu'était une alimentation durable lors de trois interventions de l'association Ecopouss.

Ces trois thèmes ont particulièrement intéressé les élèves.

ATELIERS SAVOIR ROULER A VÉLO

Les classes de CE2, à travers divers ateliers, ont appris à maîtriser finement leur vélo : freiner, accélérer, prendre des virages serrés, mettre le bras à droite, à gauche pour signaler qu'ils tournent, passer des obstacles, afin de préparer la grande sortie vélo qui aura lieu en CM1 et CM2.

ENGINS ROULANTS



Les enfants de toute petite section, petite section et moyenne section ont suivi un cycle engins roulants avec Théo, l'éducateur sportif de l'USEP, qui est venu à l'école et qui a prêté du matériel. Les élèves ont pu circuler sur des parcours en draisienne, plate-formes roulantes, trottinettes. Ils se sont entraînés à contrôler leur engin pour s'arrêter, tourner, circuler en groupe. Le cycle s'est terminé par une grande rencontre avec d'autres écoles de Saint-Nazaire sur la piste routière du parc paysager. Après les vacances de Pâques, les randonnées de l'USEP ont également repris pour des découvertes des sentiers de la commune puis une journée à Batz-sur-Mer.

CONNAISSANCE DES DENTS ET HYGIÈNE BUCCALE



L'assistante dentaire Typhaine est venue rencontrer les élèves de grande section pour partager avec eux ses connaissances sur la dentition et l'hygiène. Tous les enfants ont appris à bien utiliser leur brosse à dents et à employer le dentifrice qui correspond à leur âge.

Maternelle Jules Ferry - inscriptions pour la rentrée 2027

Les inscriptions pour la rentrée 2027 sont ouvertes et se font uniquement par voie numérique sur le site de la commune. Les familles doivent également se faire connaître dès que possible auprès du directeur. La maternelle propose des temps d'adaptation pour les PS et TPS sur rendez-vous. Le directeur reçoit les nouvelles familles pour des visites de l'école sur rendez-vous également. Pour réserver un rendez-vous, vous pouvez contacter l'école par téléphone 06 32 48 10 93 ou par mail (ce.0441670b@ac-nantes.fr).

> A retenir : la fête de l'école aura lieu le samedi 27 juin.

MÉDIATHÈQUE

Chaque classe est venue à la médiathèque pour découvrir ou redécouvrir les locaux, y écouter les histoires lues par les bibliothécaires ou les parents, emprunter des livres et cette année y faire du Land art !

VOYAGE SCOLAIRE DANS LES CHÂTEAUX DE LA LOIRE



Du 16 au 20 mars, les élèves de CM2 sont partis à l'abbaye de Saint-Maur et ont découvert les châteaux de la Loire.

Du Moyen Âge à la Renaissance, les enfants ont voyagé à travers les époques tout au long de leur semaine. Ils ont eu la chance d'admirer quatre magnifiques châteaux : Plessis-Bourré, Brézé, Villandry et Brissac. En parallèle, la vie à l'abbaye a énormément plu aux élèves qui ont pu profiter d'un immense verger et de veillées chaque soir. Un très beau séjour sous le soleil, qui a ravi tous les enfants !

OUVERTURE INTERNATIONALE : CAP SUR LA SUÈDE ET L'ITALIE



Au mois de mars, notre école a accueilli des enseignantes venues de Luléa en Suède et de Sestola en Italie. Elles sont venues découvrir notre établissement, observer nos méthodes pédagogiques et échanger avec les enseignantes et les enfants ! Un vrai moment de partage culturel et linguistique !

SPECTACLE « DES CHIMÈRES DANS MA TÊTE »



Notre Dame

Lundi 16 mars, les classes de CP et CE1-CE2 sont allées au théâtre de Saint-Nazaire pour voir un spectacle de danse « Des chimères dans ma tête ».

Les sérigraphies qu'ils avaient réalisées dans le cadre du Projet Culturel de Territoire – leurs chimères insectes plantes – étaient exposées dans le hall du théâtre ! Ils ont également reçu un livre avec leurs œuvres !

Relais Petite Enfance



LES CLOWNS EN FÊTE ET LEUR ASSMAT

Pour célébrer la fin de l'année scolaire, les assistantes maternelles de Saint-André-des-Eaux ont organisé une matinée festive et créative : « Les clowns en fête et leur assmat ». Ce projet, préparé depuis huit mois lors de plusieurs réunions en soirée, a mobilisé beaucoup d'énergie, de passion et d'inventivité.

Au fil de cette préparation, elles ont confectionné des déguisements, imaginé des jeux (pêche aux canards, chamboule-tout, lancé de cerceaux, parcours de motricité...) et conçu différents ateliers.

Les enfants ont ainsi pu fabriquer des chapeaux pointus, des nœuds papillon ou encore des lunettes rigolotes pour compléter leurs déguisements. Le RPE (Relais Petite Enfance) a également accompagné le projet en proposant des ateliers de peinture et de collage pour la réalisation des accessoires.

Une belle façon de clore l'année tous ensemble en rires et en couleurs.



Services Enfance jeunesse

Vacances d'été

> ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

L'Accueil de Loisirs sera ouvert en juillet et en août. Les réservations se feront en ligne, via votre compte famille « Cart'Abeille », du vendredi 5 juin à 7h30 au vendredi 19 juin à 19h.

Le programme détaillé des activités sera disponible à partir du lundi 29 juin, sur le site internet de la Ville et sur le compte Cart'Abeille.

> JEM (Jeunes et Motivés)

Le JEM accueillera les jeunes durant le mois de juillet et sera fermé en août.

Le programme d'activités sera consultable dès le 15 juin sur le site internet de la commune et sur le compte Cart'Abeille.

Les réservations en ligne seront ouvertes du samedi 20 juin à 12h30 au dimanche 21 juin à 19h.

Passé ce délai, les familles pourront **contacter directement Annick au 02 40 01 27 04** pour toute demande d'ajout, dans la limite des places encore disponibles.

Il est également possible d'adhérer au JEM en cours d'année scolaire. Pour connaître les modalités d'adhésion, il suffit de **contacter l'Espace Enfance au 02 40 01 27 04.**

Vacances d'été

> Mini-camps à Vertou

Les mini-camps se dérouleront à Vertou, dans le Parc du Loiry. Au programme : camping, kayak, paddle, grimpe d'arbre, cinéma de plein air, grands jeux, veillées...

Attention : Pass Nautique ou certificat d'aisance aquatique obligatoire (si déjà obtenu, il reste valable).

► ALSH

Du lundi 6 au jeudi 9 juillet : mini-camp pour les CM1 / CM2

Du mercredi 15 au vendredi 17 juillet : mini-camp pour les CP / CE1 / CE2

Les inscriptions se feront à l'Espace Enfance à partir du lundi 1^{er} juin à partir de 7h30.

► JEM

> Du lundi 20 au jeudi 23 juillet :

Cette année, les réservations se feront en ligne, en même temps que les activités de juillet du JEM, du samedi 20 juin à 12h30 au dimanche 21 juin à 19h.

Pour toute demande après ces dates, réservation possible au **02 40 01 27 04** dans la limite des places encore disponibles.

Rock'n Roll Express

en concert pour la fête de la musique

Culture
concert
Saint-André-des-Eaux

19 JUIN // ROCK'N ROLL EXPRESS // CONCERT
les plus grands titres du Rock'n Roll des années 50 à 70.

La soirée commencera par la traditionnelle démonstration de l'école de danse Les Fanas du Dancing. Place ensuite à l'Ecole de Musique andréanaise (EMA), qui proposera successivement une formation d'élèves adolescents pour une prestation de haut vol, puis leurs « aînés » plus rôdés du groupe EMA-Road, valeur sûre des reprises pop, rock et soul. Pour clore la soirée dans une ambiance festive et chaleureuse, les trois musiciens du groupe andréanaise Rock n'Roll Express, Andy, Florian et Emeric, vous feront danser sur des standards d'exception à la croisée du rock et du blues.

- > à partir de 19h30 > Place de l'Église > Gratuit
- Bar et restauration : AFJA
- Glaces artisanales : « coquillages et crèmes glacées »



L'ASA : un soutien essentiel pour les foyers andréanais



Gwladys - Nathalie - Élisabeth - Tania - Géraldine
Fabrice - Béatrice - Noël - Martine - Monique - Alain (absent)

Gwladys Ferran est la nouvelle présidente de l'Association Solidarité Andréanaise (ASA), après plusieurs années d'engagement en tant que bénévole et membre du CCAS de Saint-André-des-Eaux. Un rôle qui demande du temps et de l'investissement, mais qui lui apporte surtout une grande satisfaction : être au contact direct des bénéficiaires et agir concrètement à leurs côtés.

Implantée sur la commune depuis plus de trente ans, l'ASA apporte une aide alimentaire aux familles confrontées à des difficultés financières, le plus souvent de manière ponctuelle. **« Les situations évoluent beaucoup : certaines familles traversent une période difficile sur quelques mois avant de rebondir, tandis que d'autres ont besoin d'un accompagnement plus durable »**, explique-t-elle. L'association constate aujourd'hui une augmentation du nombre de familles aidées, notamment des familles monoparentales avec enfants.

Chaque année, plus de cinq tonnes de denrées alimentaires sont distribuées à une vingtaine de foyers, grâce notamment aux subventions du CCAS. Cependant, les besoins ne se limitent pas à l'alimentaire : les produits d'hygiène représentent un coût important et sont peu fournis par la Banque Alimentaire. L'association complète donc les distributions avec des produits essentiels (lessive, brosses à dents, protections hygiéniques...), financés grâce aux subventions et aux collectes associatives.

En effet, l'ASA bénéficie du soutien précieux d'acteurs locaux. L'an dernier, les dons de l'Union des Commerçants, de la Saint-André Football, du Coin-Flip Poker et des Fanas du Dancing ont permis d'améliorer la quantité et la qualité des produits distribués. Une solidarité locale chaleureusement saluée par l'association.

Les distributions ont lieu deux mercredis par mois, dans une ambiance conviviale et respectueuse. Une « épicerie » proposant des produits frais est également mise en place. Les denrées sont récupérées, triées et stockées en début d'après-midi, avant d'être distribuées aux familles en fin de journée. Une participation symbolique de 2 € est demandée par foyer.



Vous souhaitez faire un don ?

L'ASA accepte également les dons alimentaires, ainsi que les vêtements en bon état. Ces derniers sont redistribués aux bénéficiaires ou transmis à Emmaüs si nécessaire.

Un ou une chauffeur (e) recherché (e)



L'Association Solidarité Andréanaise recherche un chauffeur bénévole pour assurer le transport des denrées depuis la Banque Alimentaire de Saint-Nazaire, un mercredi sur deux en début d'après-midi. Cette mission est essentielle au bon déroulement des distributions.

L'association, composée de 11 bénévoles, accueille également toute personne souhaitant s'engager sur d'autres missions.

Vous souhaitez bénéficier d'une aide ?

L'ASA accompagne les familles rencontrant des difficultés financières, de manière ponctuelle ou sur plusieurs mois.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de constituer un dossier d'inscription et de s'engager à respecter la charte de l'association.

Renseignements et inscriptions : 06 45 00 46 38



► Patrimoine : Croix de nos chemins



Croix de la Ville au Jau

Au cours de ses recherches, l'association Histoire locale et patrimoine andréanaise a comptabilisé 20 édifices de type, croix, statues et calvaires. Ils jalonnent la commune et font partie du petit patrimoine à découvrir.

Il ne faut pas négliger ces modestes monuments. Ils sont souvent liés à la foi chrétienne (missions paroissiales, lieux de recueillement et de prières), mais quelquefois, ils peuvent aussi servir à commémorer un moment douloureux (accident, guerre, épidémie...).

Les calvaires, plus imposants, reprennent autour de la croix plusieurs personnages bibliques.

Ils servent de repères et jouent le rôle de poteau indicateur, sur les routes de pèlerinages et de fêtes religieuses.

Certaines croix existent depuis le début du XV^e siècle (croix de la Ville au Jau, classée au titre des Monuments historiques), la plus récente date de 1919 (croix de la Rue Jean). Elles ont malheureusement tendance à disparaître de notre paysage, souvent faute d'entretien.

Vingt fiches descriptives ont été réalisées grâce au travail de recensement de l'abbé Jaumouillé qui a retracé leur histoire dans les bulletins paroissiaux des années 1947 à 1950 et à l'opiniâtreté de Michel Haspot qui les a découvertes et retranscrites.

Pour les mettre à disposition du plus grand nombre, nous vous les proposons sous la forme de QR codes prochainement disposés sur chaque croix, statue et calvaire.

Alors, lors de votre prochaine balade, n'hésitez pas à scanner ces QR codes. Vous en apprendrez un peu plus sur l'origine et l'histoire de ces monuments en faisant apparaître quelques mots et illustrations d'un temps passé.

Si vous êtes en possession de bulletins paroissiaux, sachez que nous continuons à les collectionner ou à les scanner. Ce sont de précieux documents qui racontent l'histoire de notre commune.

> Pour en savoir plus
www.histoirepatrimoinestandre.com





Festival J'ARTdins

C'est déjà la 5^e édition pour le festival J'ARTdins !

> **Dimanche 7 juin de 10h à 18h**

Il revient avec de nouveaux artistes dans tous les domaines : musiciens, plasticiens, photographes... Une balade conviviale et bucolique pour le bonheur des yeux et des oreilles, à la découverte de l'Art en famille. Accessible en voiture, à vélo ou à pied, le circuit fléché vous guidera de jardin en jardin. Afin de remercier les artistes, des boîtes seront mises à disposition pour une participation libre.

> les lieux et détails seront dévoilés par flyers et panon-
ceaux. **Renseignements** : aljcmusic@gmail.com

Absade



> **Fête des Chalands Fleuris**

L'ABSADE recherche un nouveau trésorier et accueille volontiers de nouveaux bénévoles et/ou de nouvelles associations andréanaises pour s'investir dans cette manifestation conviviale et festive.

La 59^e édition de la Fête des Chalands Fleuris se déroulera le **dimanche 2 août 2026** sur le Port de la Chaussée Neuve.

> **Presqu'île Vélo Vintage**

À l'occasion de la Fête des Chalands Fleuris, l'ABSADE lance la 1^{re} édition de « Presqu'île Vélo Vintage », le dimanche 2 août. Une balade à vélo d'environ 35 km, entre mer et marais, dans une ambiance retro et conviviale. Places limitées, inscription payante obligatoire.

En savoir plus : www.fetedeschalandsfleuris.com

Contact : chalandsfleuris44117@gmail.com



L'Outil en Main

L'association reconnue d'intérêt général a pour mission d'initier les jeunes aux métiers manuels, à l'artisanat et au patrimoine. Depuis plus de 32 ans, elle permet à des milliers de jeunes de découvrir le plaisir de créer de leurs propres mains, accompagnés par des bénévoles passionnés, souvent retraités et experts dans leur métier. Grâce à de vrais ateliers et de vrais outils, les jeunes explorent différents métiers tout au long de l'année et réalisent de véritables ouvrages artisanaux. L'association, lauréate du Prix Liliane Bettencourt pour l'Intelligence de la Main®, a déjà initié plus de 45 000 jeunes, contribuant à revaloriser les métiers manuels, à susciter des vocations et à développer la culture matérielle des nouvelles générations.

> **Vous êtes retraité(e) ou passionné(e)** et souhaitez transmettre votre savoir-faire aux jeunes générations ?

> **Vous êtes jeune et curieux** de découvrir un métier manuel ou de développer votre dextérité ?

Venez nous rencontrer lors de nos portes ouvertes !

> **Samedi 30 mai de 9h30 à 13h**

23 rue des Guifettes - Pour plus d'informations : www.loutilenmain.fr

Saint-André Basket-Ball

Saint-André Basket-Ball organise son tournoi départemental jeunes avec de nombreux matchs autour d'une ambiance conviviale. Buvette et restauration sur place.

> **vendredi 1^{er} mai toute la journée de 9h à 17h**

Des portes ouvertes aux entraînements seront également organisées à partir de fin mai pour la future saison 2026-2027. Les dates et horaires seront communiqués ultérieurement sur nos réseaux sociaux ou notre site internet sabb44.fr

Date à retenir : Assemblée Générale le vendredi 26 juin à partir de 18h30.



Full Contact

Fort de 120 licenciés, l'Andréanais Full Contact brille sur les podiums depuis le début de saison, que ce soit en compétition départementale, régionale et nationale ! Cette saison nous fêtons nos 30 ans en organisant un Open par équipe.

> **Samedi 9 mai à partir de 10h**

Une belle journée festive sur et autour des tatamis ! L'occasion de rassembler les clubs voisins pour fêter ce bel événement.

N'hésitez pas à venir partager ce moment avec nous...

Contact : 06 01 93 19 32 - andreanaisfullcontact@gmail.com

Saint-André Football



Lors du Tournoi de la Rose organisé par le Club le 14 février, nous avons remis un chèque de 650 € à l'association **Voile et Handicap**. Cette somme a été récoltée pendant le Tournoi Interne de Noël.

> **Le jeudi 14 mai**

Nous organisons notre traditionnel Tournoi U6-7, U8-9 et U14-15. Plus de 800 jeunes seront présents sur les 3 terrains de la SAF.

Portes ouvertes : si tu souhaites rejoindre la SAF la saison prochaine, le Club organise des Portes Ouvertes à partir du 26 avril.

Inscriptions obligatoires auprès de Ludo Lebeau (vice-président Jeunes) **07 89 63 31 06**



Les Pantins

Le Chal'en Fest remet ça !

Après une première édition réussie, le Tremplin Chal'en Fest revient pour dénicher le groupe qui ouvrira le festival. 5 groupes, 1 gagnant, **une place sur scène au Chal'en Fest.**

> **9 mai 2026 19h à l'Espace du Marais**

Tout au long de la soirée, 5 groupes monteront sur scène pour défendre leur univers musical. Le public et un jury uniront leurs voix pour élire le groupe coup de coeur, qui assurera la première partie du Chal'en Fest.

Une soirée 100 % live, pleine d'énergie, de découvertes et de musique à partager !

Restauration et bar sur place

Amicale Laique



Concert vendredi 12 juin à 20h30 à l' Espace du Marais

Les Andréanotes mettent le 7^e Art à l'honneur !

Pour compléter notre concert annuel, nous aurons le plaisir de recevoir la chorale La Croche Chœur de Pluvigner (56). Entrée libre, corbeilles à la sortie, bar et gâteaux à l'entracte.

Et si les cordes vocales vous chatouillent, un petit mail à amicalaique.standre@mail.com, avant de faire une séance d'essai avec les Andréanotes.

Nouveau ! L'Amicale Laique proposera 2 stages d'art plastique (enfants) **du 6 au 10 juillet de 10h à 12h et du 15 au 18 juillet de 10h à 12h30.**

Tél. : 06 15 69 14 36 ou 06 37 89 30 84

Pétanque Club Andréanais

Masters-Entreprises

> **Vendredi 15 mai toute la journée de 9h à 18h**

3^e tournoi de pétanque, vous êtes salarié d'une entreprise, contactez celle-ci, inscription des entreprises par mail avant le 1^{er} mai.

Inter-Associations

> **Samedi 13 juin toute la journée de 9h à 17h**

3^e tournoi de pétanque.

> **Tous les vendredis de 19h à 22h**

« Pique-nique pétanque » du 3 juin au 19 août inclus Gratuit et ouvert à tous.

Contact : lapetanqueandreanaise@gmail.com

▶▶▶ Bienvenue à ...



Nathalie Caillon et Lucie Bizeul

Changeement de propriétaire à La Bascule

Lucie Bizeul a pris la relève à la tête de La Bascule. Pas question de changer le nom de cet établissement emblématique du centre-bourg qui est lié à son histoire. Pour cette dynamique Andréanaise, dont la vie professionnelle a « basculé » il y a quelques années, un mot d'ordre, créer du lien. En équipe avec une cheffe en cuisine, Nathalie Caillon, elle propose une restauration le midi et bientôt des soirées à thèmes, des concerts, du karaoké, des concours de belote...

Tél. : 02 51 73 37 16

> Du mardi au jeudi de 7h30 à 19h

> Le vendredi de 7h30 à 21h

> Le samedi de 8h30 à 19h

> Dimanche 8h30 - 13h30 - fermé le lundi

Aide aux raccordements complexes à la fibre : dispositif d'aide élargi

Dans le cadre de la transition numérique, un dispositif d'aide au raccordement à la fibre optique est désormais accessible à l'ensemble des communes. Avec la fermeture progressive du réseau cuivre d'ici 2030, le passage à la fibre devient indispensable pour garantir un accès à internet performant.

Pour accompagner cette évolution et agir afin de lever les freins à la souscription de la fibre, une aide financière est proposée aux particuliers et aux très petites entreprises (TPE), **disposant d'une attestation d'échec de raccordement délivrée par leur opérateur.**

Sous conditions de ressources ou de chiffre d'affaires, le montant de l'aide forfaitaire est déterminé en fonction de la nature des travaux à réaliser. Elle peut varier de 400 € à 1 200 €, en fonction de la complexité des travaux nécessaires.

> 400 € → travaux légers

> 800 € → travaux moyens

> 1 200 € → gros travaux

► **IMPORTANT** : les travaux éligibles devront être achevés au plus tard le 31 mai 2027.

Les particuliers et les entreprises devront adresser une demande à l'Agence de Services et de paiement (ASP) avant le 31 janvier 2027.

Le téléservice est disponible à la page suivante : asp.gouv.fr/aides/fibre-optique-aide-au-raccordement.

Luttons contre la précarité menstruelle



Du 18 mai au 5 juin, faites un don de protections périodiques !

La précarité menstruelle touche environ 1,7 million de femmes en France, qui, chaque mois, rencontrent des difficultés financières pour se procurer des protections hygiéniques. Encore trop souvent tabou, ce problème isole, exclut et met en danger la santé des personnes qui y sont confrontées.

Afin d'agir contre la précarité menstruelle, la municipalité a répondu à l'appel lancé par le département de Loire-Atlantique et ses partenaires, en organisant une collecte.

Les dons récoltés seront ensuite remis aux femmes dans le besoin, soutenues par les associations partenaires de cette initiative solidaire.

Participez à cette action solidaire :

Du 18 mai au 5 juin 2026, déposez votre don de protections périodiques en mairie, aux horaires d'ouverture.

Que déposer ?

Des paquets de serviettes hygiéniques et tampons ou des produits réutilisables (culottes, serviettes, cups).

Merci de déposer uniquement des paquets non entamés.

Le CLIC Pilot'âge

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) Pilot'âge a déménagé depuis le 9 avril au 4 boulevard du Commandant l'Herminier à Saint-Nazaire. Il accueille désormais ses usagers dans de nouveaux bureaux, disposant également d'un espace d'accueil dédié.

> Accueil téléphonique lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h,

> Accueil physique lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 16h30.

clicipilotage@saintnazaireagglo.fr

Groupe « Pour un avenir durable et solidaire »

Le 15 mars dernier, vous nous avez accordé votre confiance de manière très significative. **Nous vous en remercions vivement et prenons la pleine mesure de la responsabilité que cela implique pour les six (peut-être sept) années à venir.**

Les élu-e-s issus de la liste « Pour un avenir durable et solidaire » sont donc particulièrement heureux de reprendre la plume dans cet espace réservé à l'expression des groupes composant le conseil municipal.

Le droit d'expression des élus constitue une garantie démocratique essentielle. Il est encadré par les dispositions du Code général des collectivités territoriales. C'est la garantie du respect du pluralisme des opinions et de la liberté d'expression.

La répartition de l'espace réservé peut être proportionnelle au nombre d'élu-e-s ou égalitaire entre groupes, selon ce que prévoit le règlement intérieur du conseil municipal.

Bien que la répartition du nombre d'élu-e-s au sein de notre conseil ait évolué à l'issue du scrutin du 15 mars dernier, nous faisons le choix d'un maintien à l'identique. Vous trouverez par conséquent, dans chacun des numéros de l'Andréanaise, les deux colonnes auxquelles vous êtes habitués, de taille similaire pour chacun des deux groupes. Les élu-e-s sont évidemment responsables de leurs propos.

C'est dans ce même esprit que nous avons offert à nos collègues du groupe n'appartenant pas à la majorité la possibilité de désigner, au sein des commissions municipales, un titulaire et un suppléant. Cette souplesse favorise la participation et la représentation du groupe « Racine et Avenir ».

Depuis un mois et demi, les conseillères et conseillers « Pour un avenir durable et solidaire », élus pour la 1^{ère} fois, prennent leurs marques et découvrent les rouages de la vie municipale, chacun ayant -selon ses centres d'intérêt et disponibilités- fait le choix d'intégrer une ou plusieurs commissions.

Pour l'équipe au complet, la feuille de route est claire : poursuivre le travail engagé au service de notre commune et mener à bien des projets au service de l'intérêt général, réalistes et finançables, fondés sur la proximité, la stabilité et la continuité.

Au travers de ces lignes, nous continuerons à vous informer régulièrement de nos actions.

Vos élu-e-s de la majorité municipale

Groupe « Racines et avenir »

Chères Andréanaïses, chers Andréanais,

Nous tenons à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance lors de cette élection municipale. Votre soutien est précieux et nous engage pleinement.

En tant que représentants de la minorité, nous serons des élus attentifs, déterminés à travailler exclusivement dans l'intérêt de notre commune.

Concernant le premier conseil municipal, nous avons souhaité marquer notre engagement par des positions claires sur les premiers dossiers présentés :

Soutien aux investissements structurants : nous avons voté favorablement aux financements pour l'éducation ainsi qu'aux travaux de voirie prévus dans les hameaux. Ces derniers sont financés (entre autres) par le produit des amendes de police, une dotation spécifique redistribuée aux communes pour la sécurité et l'aménagement routier.

Le dossier de la vente du local de la Poste ayant été finalisé avant les élections, nous avons choisi l'abstention. Nous émettons toutefois des réserves sur l'installation d'une agence immobilière. Selon nous, ce type de commerce ne renforce pas la dynamique commerciale du bourg mais à tout de même le mérite d'occuper un local communal vacant.

Nous avons voté contre l'augmentation des indemnités des élus. Par respect pour les administrés dans un contexte de fortes contraintes pour de nombreux foyers, nous considérons que ce n'est ni juste ni responsable. L'engagement public doit rester guidé par le sens de l'intérêt général et l'exemplarité.

Nous avons également voté contre la délégation de nombreuses prérogatives du conseil municipal au seul maire. Fidèles à nos engagements de campagne, nous refusons que les décisions importantes soient prises sans un véritable débat démocratique.

Pour suivre nos actualités, nous contacter ou participer à nos réunions d'échange, n'hésitez pas à nous rejoindre par :

Courriel : racinesetavenir44117@gmail.com ou via notre page Facebook « racines et avenir ».

Soyez assurés de notre vigilance et de notre implication totale pour porter nos valeurs communes et garantir une gestion transparente de notre territoire.

Avec toute notre considération et notre engagement.

Les élu-e-s du groupe minoritaire

Cédric Sauvourel, Adeline Geslin, Corentin Bourse, Adeline Halliez

Vendredi 1^{er} mai
Tournoi Basket-ball
Buvette et restauration sur place
9h - 17h > Complexe sportif
 Saint-André Basket-Ball

Dimanche 3 mai et 7 juin
Marché des producteurs
9h - 13h > Place de l'Église

Vendredi 8 mai
Commémoration
10h45 > Mairie

Samedi 9 mai
Soirée tremplin
Le Chal'en Fest remet ça !
19h > Espace du Marais
 Les Pantins

Samedi 9 mai
Full Contact
30^e anniversaire
à partir de 10h > Salles sportives
 Full-Contact

Jeu 14 mai
Tournoi de L'Ascension
Buvette et restauration sur place
9h - 18h > Stade de l'Île de la Pierre
 La Saint-André Football

Vendredi 15 mai
Tournoi de pétanque masters-Entreprises
9h - 18h > Boulodrome
 Pétanque Club Andréanais

Jusqu'au 30 mai
Fin du Prix des Mots Salés
 Une urne et des bulletins de vote
 sont à votre disposition à la biblio-
 thèque. N'oubliez pas de voter !

Samedi 30 mai
Gala et repas dansant
 à partir de **14h** > Espace du Marais
 Les Fanas du Dancing

Samedi 30 mai
Portes ouvertes
L'Outil en Main
9h30 - 13h > 23 rue des Guifettes

Samedi 6 juin
Concert
19h > Espace du Marais
 École de Musique

Dimanche 7 juin
Festival J'ARTdins
10h - 18h > Route de la Chaussée
 Neuve et Les Landes
 ALJC

Vendredi 12 juin
Concert
Les Andréanotes mettent le 7^e Art
à l'honneur !
20h30 > Espace du Marais
 Amicale Laique

Samedi 13 juin
Tournoi de pétanque Inter-Associations
9h - 17h > Boulodrome
 Pétanque Club Andréanais

Dimanche 14 juin
Randonnée et déjeuner champêtres
10h > La Chaussée Neuve
 Association Les Portes Plumes
 Sur inscription 06 70 36 14 19

Vendredi 19 juin
Fête de la Musique - concerts - gratuit
19h30 > Place de l'Église
 Bar et restauration sur place

Samedi 20 juin
Kermesse École Notre-dame
9h - 14h
 OGE

Dimanche 21 juin
Journée internationale du YOGA
16h-17h30 > Complexe sportif - salle Asie
 Bindu

Vendredi 26 juin
Projet tapis à histoires
 Venez découvrir le projet Tapis à
 histoire, où se rencontrent albums
 jeunesse et couture !
15h > Bibliothèque -**Gratuit, tout public**

Samedi 27 juin
Fête de l'École Jules Ferry
14h - 18h
 APEI



Venez vivre une journée conviviale et festive dans l'ancien Parc Ker Anas !
 Venez vivre une journée conviviale et festive dans l'ancien Parc Ker Anas ! Entre concerts, animations, jeux pour petits et grands et moments de partage, cet événement unique sera l'occasion pour chacun de se rassembler et de créer des souvenirs tout en participant à une belle cause : soutenir l'AMRO (Association Maladie de Rendu-Osler) et contribuer à la recherche grâce aux fonds récoltés.



le saviez-vous ? Et pourquoi pas une route traversant la Brière !

Au début d'année 2026, la période électorale a été fertile en satisfecit de réalisations passées et en annonces de travaux à venir, à Saint-André-des-Eaux comme ailleurs. Ces projets sont ou ont été assez régulièrement retardés par des contestations avant d'être en général réalisés. Dans la région, on peut cependant se féliciter que dans le passé certains n'aient pas abouti.

Ainsi en 1965, un projet de barrage et d'île artificielle avait été imaginé sur la Loire, fort heureusement pour l'écosystème du fleuve, on préféra la construction de l'actuel long et élégant pont (voir article de Ouest-France du 10 novembre 2025).

Plus sérieusement, vers la fin des années 60, un projet de rocade traversant les marais salants mettant en péril leur

existence mais soutenu par le puissant ministre et maire de La Baule Olivier Guichard fut lancé.

Une forte et longue mobilisation populaire conduisit finalement à son abandon.

A plusieurs reprises depuis près de deux siècles, ce genre de projet fut étudié par des personnes présumées qualifiées concernant la Brière et Saint-André-des-Eaux. La dernière mention date de l'après-guerre lorsque des travaux d'équipement pouvaient être réalisés avec des crédits américains du plan Marshall. Dans un article de Ouest-France du 21 novembre 1951, on trouve la proposition suivante : « ... établir une route d'Est en Ouest, au milieu de la Brière, de Saint-Joachim ou Rozé vers Saint-André-des-Eaux... pour aboutir à Bréca, conformément aux

projets déjà établis par le Service des Ponts et Chaussées [...] On ne peut nier qu'une telle voie prendrait rapidement une réelle importance du point de vue commercial et touristique. »

Pour la préservation de l'exceptionnel espace naturel briéron, félicitons-nous que cette proposition soit restée définitivement bien au fond d'un tiroir. Aujourd'hui encore, pour les Andréanais qui souhaitent couper court à travers le marais vers Fédrun, il vaut donc mieux prendre son chaland que sa voiture.

